

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 17
- suffrages exprimés : 17
- pour : 17

**DÉLIBÉRATION n° B2023/168**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 novembre, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Philippe SOLAZ a été désigné secrétaire de séance.

**Présents :** Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Maurice LOUDET, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Laurent LAGES, Francis ESCUDE, Didier FAVARO, Jean-Bernard COLOMES et Martine LABAT

**Absents excusés :** Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME et André RECURT

**Objet :** Finances - Attribution d'un fonds de concours à la commune d'Esconnets pour le financement du changement des menuiseries au bâtiment Mairie (année 2023)

**Vu** les articles 5111-4 et suivants du CGCT,

**Vu** l'article L. 5214-16-V du CGCT,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Esconnets sollicitant un fonds de concours d'un montant de 1 458 € à la CCPL pour l'opération : Changement des menuiseries au bâtiment Mairie,

**Vu** le plan de financement de l'opération,

Dépenses	En € HT	Recettes	En € HT
Changement des menuiseries au bâtiment Mairie	20 651,00 €	Subventions	10 000,00 €
		Fonds de concours CCPL	1 458,00 €
		Autofinancement commune	9 193,00 €
<b>Total</b>	<b>20 651,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>20 651,00 €</b>

**LE BUREAU**

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

**DECIDE**

- D'accorder un fonds de concours d'un montant de 1 458 € à la commune d'Esconnets pour le financement du changement des menuiseries du bâtiment Mairie

Le Président  
Bernard PLANO

Le secrétaire de séance  
Philippe SOLAZ

Affichée le 05 DEC. 2023  
Publiée le 05 DEC. 2023



Accusé de réception en préfecture  
065-200070767-20231128-2023-168B-DE  
Date de télétransmission : 05/12/2023  
Date de réception préfecture : 05/12/2023